

Appel d'offres

Recherche sur l'autisme

La Fondation de France soutient des projets pluriannuels de recherche relatifs à l'autisme.

Subventions

En 2005, la Fondation de France interviendra sur les thèmes suivants :

- évaluation des outils et des méthodes de diagnostic et de classification de l'autisme et de ses variants,
- épidémiologie de ces affections et études cliniques longitudinales portant sur l'évolution à long terme et la morbidité,
- évaluation et intérêt des stratégies de dépistage,
- évaluation de l'efficacité des traitements et des stratégies de prise en charge,
- soutien à la création de consultations pluridisciplinaires (généticiens, pédopsychiatres, professionnels de l'éducation) destinées, dans un but de recherche, à affiner le diagnostic, à définir les orientations proposées et à assurer une cohérence entre les différentes interventions.
- l'organisation de rencontres entre des spécialistes de différentes disciplines concernées

en France, ou de réseaux de coordination structurés autour de la recherche clinique, épidémiologique ou biologique.

Les projets devront se référer aux classifications internationales en vigueur (C.I.M.10).

Les demandes devront impérativement comporter un projet collaboratif associant cliniciens et chercheurs de disciplines différentes:

- pédopsychiatrie, psychiatrie, psychologie,
- pédiatrie, neuropédiatrie,
- sciences cognitives et sciences du langage,
- épidémiologie,
- génétique,
- imagerie.

La procédure d'appel d'offres comportera deux phases : une phase de présélection à partir des dossiers d'intention en juin 2005 et une phase d'évaluation des projets définitifs en décembre 2005.

Ce programme est soutenu par la Fondation Adrienne et Pierre Sommer

Les demandes d'aide devront être rédigées selon un dossier à demander à la Fondation de France. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet www.fdf.org

Fondation de France

Solange Guenez Comité Autisme 40 avenue Hoche - 75008 Paris E-mail : recherche@fdf.org Fax : 01 44 21 31 97

Date limite de dépôt des dossiers d'intention : 1er avril 2005.

Les décisions concernant les dossiers d'intention seront communiquées par écrit en juin 2005. Les responsables de projets présélectionnés devront adresser leur dossier définitif en septembre 2005 et recevront la décision du comité au plus tard en décembre 2005.